



REVUE MENSUELLE

LA LIANCE NATIONALE

SOMMAIRE

MELANGES: Pensées du Président Roosevelt, 3; L'Afrique à Rome, 4; Notes encyclopédiques, 4, 7; La lutte contre l'alcoolisme aux E.-U., 7; Episodes d'histoire naturelle, 8; Le quiproquo, 9; Les premières religieuses au Canada, 10; Le temps du sommeil, 10.

MUTUALITE: Nouvelle année, 2; Questions mutualistes, 2; Ça et là, 11; I. A. N. triomphe, 11; Condolances, 11.

OFFICIEL: Lettre circulaire du Prés.-Gén., 2; Nominations, 12; Cercles suspendus, 12; Accusés de réception, 12; Nécrologie, 12; Etat financier, 13; Avis, 14.

GRAVURE: Vainqueurs du concours sept., oct. 1906, 1.

SURPLUS AU
30 NOV. 1907
\$717,741.16

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 1.

Montréal, Janvier 1908.

50 cts par an

Vainqueurs du Concours Septembre- Octobre 1906



Dr E. C. CAMPEAU,
Cl. Richelieu, No 102.

Dr E. BASTIEN,
Cl. Contant, No 173.

L. N. C. DE COURVILLE,
Cl. Charlemagne, No 73.

JOS. LABELLE,
Cl. Garneau, No 118.

EMÉRY LARIVIÈRE, éch.,
Cl. Papineau, No 177.

D. VIAU,
Cl. Jeanne-d'Arc, No 53.

E. N. GOBELL,
Cl. Jeanne-d'Arc, No 53.

L. A. LACROIX,
Cl. St-Casimir, No 82.

L. C. FONTAINE,
Cl. Dollard, No 163.

G. LEFRANÇOIS,
Cl. Triffuivien, No 124.

J. E. RONDEAU,
Cl. Champlain, No 108.

BIBLIOTHÈQUE
SANT-ROCH

Lettre Circulaire du Président Général.

Nouvelle Année

Messieurs et chers confrères,

Une fois l'année, les institutions financières, les maisons de commerce et d'industrie font un relevé des affaires qu'elles ont transigées pendant les derniers douze mois, afin qu'elles puissent se rendre compte des bénéfices qu'elles ont réalisés.

L'Alliance Nationale est maintenant une grande institution financière et j'ai cru de mon devoir de présenter à ses membres un court résumé de ses opérations depuis le 1er janvier 1907.

Disons de suite que l'Alliance a continué sa marche ascendante vers un succès bien mérité et malgré les changements importants adoptés à la dernière convention, changements qui devaient naturellement exercer une certaine influence sur le recrutement, l'année dernière n'a guère cédé à ses devancières sous le rapport de l'accroissement de l'effectif aussi bien que sous le rapport de l'augmentation de la réserve.

Au 31 décembre 1906, la société avait 250 cercles et 54 bureaux de perception en règle avec un effectif de 18,400 membres. A la même date cette année, elle comptait 284 cercles, 90 bureaux de perception et 20,000 membres, soit un surplus de 70 organisations et 1,600 membres.

Du côté financier, le progrès a été encore plus accentué et notre réserve dans la caisse de dotation s'est augmentée de \$90,000 et elle atteint maintenant \$725,000.

Si à cette réserve, nous ajoutons celle de la caisse centrale des malades, des caisses locales des cercles et celle de l'administration générale, nous arrivons à un total de \$,001,492.

Nous pouvons donc être fiers du résultat obtenu et il nous est permis de proclamer bien haut que l'Alliance Nationale occupe une position des plus avantageuses dans le monde de la mutualité.

Cela doit nous encourager à travailler de plus en plus fort pour le recrutement, afin de conserver et d'augmenter même le prestige et la bonne réputation dont jouit notre Association. Tous nous sommes intéressés au même degré au progrès de la société et tous nous devons apporter notre part de zèle et de dévouement pour son continuel avancement.

Je profite de la circonstance pour vous souhaiter une année de bonheur, de santé et de prospérité avec l'accomplissement de tous vos désirs. J'espère que la divine providence continuera à étendre sa protection sur notre société afin que l'Alliance soit toujours la plus belle et la plus grande des Associations de secours mutuels de notre pays.

Votre dévoué confrère,

JOS. CONTANT,

Président Général.

Déc. 31, 1907.

Avec le présent numéro, la revue de l'Alliance Nationale entre dans sa quatorzième année d'existence, tandis que l'association dont elle est l'organe vient d'atteindre ses quinze ans. Pour un journal comme pour une société, ces âges sont déjà respectables et l'un et l'autre peuvent à bon droit se féliciter d'avoir vécu aussi longtemps et d'avoir pu poursuivre avec autant de succès une oeuvre patriotique, économique et bienfaisante.

Sociétaires et lecteurs, nous n'en doutons pas, vous ferez des vœux pour qu'ils existent longtemps encore et contribuent à répandre parmi les nôtres la belle semence de la mutualité chrétienne et canadienne. En retour, l'Alliance Nationale vous offre ses souhaits les meilleurs.

1908 devrait être fertile en événements heureux, car c'est l'année de la convention et le passé nous a appris que les années de convention mettaient une vigueur nouvelle dans les rangs de nos mutualistes, parce que chacun travaillait pour montrer au Conseil Général un résultat toujours plus beau.

Cette fois, le but consistera probablement à présenter au Conseil un effectif de 25,000 membres et une réserve d'un million. Réussira-t-on? Nous en avons l'espoir, si tout le monde fait son devoir.

— : o : —

QUESTIONS MUTUALISTES

Dans son numéro du 21 décembre dernier *La Presse* a résumé les conclusions d'un volumineux rapport que vient de publier la commission royale chargée de s'enquérir des assurances sur la vie au Canada. Or comme nous trouvons dans ce résumé un passage qui offre beaucoup d'intérêt aux mutualistes, nous croyons devoir le reproduire ici.

« *Sociétés de secours mutuels* — La stabilité de ces corps utiles devrait être maintenue au moyen d'une législation; et la seule manière de donner et de maintenir cette stabilité est d'empêcher l'émission de polices au-dessous du coût réel.

Que le coût de l'assurance dans une société mutuelle soit moindre que le coût de ce qui est quelquefois désigné sous le nom d'assurance « *old line* », peut très bien être pris en considération quand il s'agit du coût réel; mais cela ne saurait affecter le principe que les

commissaires soumettent à l'appréciation du parlement. Pour les nouvelles opérations, l'adoption par le parlement du tableau du Congrès Fraternal National, avec l'intérêt à 4 pour cent, procurera aux nouvelles affaires de ces sociétés la stabilité que méritent leurs vastes et utiles opérations.

Les commissaires sont aussi d'avis qu'il est inopportun de faire une législation tendant à changer les droits contractuels existants.

Pour tout dire, ils recommandent que les sociétés mutuelles soient requises de n'émettre, à l'avenir, que des polices à des taux qui puissent leur permettre de maintenir les réserves établies d'après la table de mortalité C.N.F. à 4 pour cent, et de tenir complètement ces réserves séparées et distinctes pour le bénéfice exclusif des polices sur lesquelles des taux suffisants sont perçus.

Autrement dit : les commissaires reconnaissent l'utilité des mutualités, mais ils voudraient qu'elles adoptent toutes des tarifs qui assureraient leur stabilité. Enfin, ils voudraient qu'une société qui réajuste ses tarifs parce qu'ils étaient insuffisants, mit à part la réserve formée par les contributions des membres admis sous le régime du tarif nouveau.

* * *

La société des "Modern Woodmen of America" vient d'affecter une somme de \$100,000 pour la construction à Colorado Spring, d'un sanatorium destiné aux tuberculeux.

* * *

Depuis leur fondation les quatre plus puissantes sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises ont payé les sommes suivantes aux bénéficiaires de leurs membres décédés :

Artisans Canadiens-Français . . .	\$2,684,978.00
Alliance Nationale	661,403.00
Association Canado-Américaine . .	344,928.00
Union St-Jean-Baptiste d'Amérique	122,750.00
	<hr/>
	\$3,814,059.00

soit près de 4,000,000 pour secourir, dans la plupart des cas, des veuves ou des orphelins de notre race. Quels plus beaux arguments peut-on invoquer en faveur de nos institutions ?

* * *

L'état du Wisconsin vient de décréter que toutes les sociétés qui opèrent dans ses limites doivent adopter des tarifs qui ne seront pas inférieurs à celui qui a été établi par le National Fraternal Congress.

Pensées du Président Roosevelt

Nous extrayons d'un récent discours du populaire président de la république voisine, les pensées suivantes qui valent la peine d'être lues et méditées.

Si l'instruction veut dire quelque chose, elle signifie mettre un homme en meilleur état de se rendre utile qu'il l'aurait pu autrement. Si elle ne signifie pas cela, elle ne signifie rien et si le citoyen n'en obtient pas ce résultat, il n'en obtient rien qui vaille.

* * *

La première qualité d'un bon citoyen c'est d'être capable et de vouloir porter son fardeau.

* * *

Un homme n'est pas un bon citoyen qui ne fait que penser, qui n'agit pas et ne met rien en pratique.

* * *

Il faut traiter chaque homme suivant sa valeur et son mérite, c'est-à-dire ne pas lui donner plus qu'il gagne, mais aussi pas moins.

* * *

Pour être un bon citoyen, un homme doit d'abord être capable de gagner sa vie, être un bon mari, un bon père de famille, et surtout d'une famille saine et nombreuse. Le principal devoir de la femme est d'être une bonne épouse et une bonne mère.

* * *

La mère doit prendre rang parmi les bien-faiteurs d'un pays, c'est-à-dire parmi ceux qui ont fait les meilleurs et les plus durs travaux que ce soit en qualité de législateurs ou de soldats, que ce soit dans la vie publique ou privée.

* * *

Il n'y a pas de place, en ce monde, pour les faneurs : pour l'homme ou la femme qui cherchent à éviter les devoirs de la vie.

* * *

L'homme qui n'est pas un époux tendre et indulgent, un père sage et aimant ne saurait bien servir Dieu.

— : o : —

L'intérêt général du Canada qui est notre patrie commune, doit dominer les intérêts de race et de caste; nous ne devons pas oublier, nous, les habitants de ce pays, appelés à créer un grand peuple, que si nous sommes Français, Anglais, Écossais ou Irlandais, nous sommes aussi Canadiens; et que ce titre peut suffire à notre orgueil comme il doit satisfaire notre légitime ambition.

HONORE MERCIER.

L'AFRIQUE A ROME

Une mission abyssine envoyée d'Ethiopie par le négus Ménélik, a été récemment reçue à Rome par Pie X. Voici le texte des discours prononcés à cette occasion. Par leur forme curieuse et originale, ils sont dignes de la reproduction. Voici d'abord le discours des Ethiopiens :

“ Tu es sublime par le nom et par la renommée, Grand Apôtre; Toi fils et disciple de l'Apôtre saint Pierre et fidèle imitateur de ses exemples, Tu sièges sur sa Chaire sublime et très haute, qui est à Rome, et par ta prédication, tu gouvernes l'Italie et toutes les autres nations.

“ Vers Toi, Père vénéré, qui es étranger à toute dispute et à toute astuce, mon Seigneur et Empereur d'Ethiopie m'envoie. Car Tu es la base de l'Eglise, Toi la pierre de la Foi Chrétienne, ainsi que N. S. Jésus-Christ l'a dit dans l'Evangile à Ton Père saint Pierre : “ Tu es Pierre, et sur cette pierre je construirai mon Eglise et les portes de l'enfer, ne prévaudront pas contre elle.—Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel.—Et dans l'Evangile, selon saint Jean, il est dit à Pierre : Pais mes brebis, pais mes troupeaux. Et dans un autre passage il est écrit : “ In ore duorum vel trium stat omne verbum ”.

“ Il est donc incontestable, que de toutes les autres Chaires, la tienne est la plus sublime et Ta dignité la plus élevée, puisque c'est Toi qui sièges sur la Chaire du Prince des Apôtres.

“ Et c'est pour cette raison que mon Seigneur et Empereur, m'envoie vers toi pour m'incliner devant Ton Trône et baiser du cœur et des lèvres tes mains sacrées. Et, bien que Sa Majesté Impériale soit éloignée de corps, elle est près de Toi par le cœur et par l'esprit. Dans ce but il m'envoie à Toi pour te parler à sa place et pour jouir à sa place de Ton aspect, et aussi pour visiter Rome et les nombreuses choses que l'on y admire, et en particulier les Tombes des illustres Saints Apôtres : Pierre, héritier des clés du royaume du Ciel, et Paul, dit le Vase d'Election de Jésus-Christ lui-même.

“ Que les vertus et la force de ces Apôtres et le don de Ton appui, à dater de ce jour, soient toujours avec mon Seigneur l'Empereur Ménélik et avec moi ! ”

Le Pape a répondu dans les termes suivants : “ Je suis vraiment heureux des sentiments qu'en votre nom et au nom de Sa Majesté le Roi des

rois, Seigneur et Empereur de l'Ethiopie, avec l'aide du Saint Evangile, vous avez bien exprimés, sentiments de respect et d'hommage envers la Chaire de St-Pierre, et le successeur bien indigne du Saint Apôtre. Je me réjouis de vous exprimer à Vous et à Votre Grand Seigneur, ma respectueuse admiration.

“ Père des peuples du monde, pendant que je tends mes bras à tous, et qu'à tous j'adresse ma parole pour les appeler à la lumière de la vérité, je le fais avec une affection toute particulière avec le grand empereur de l'Ethiopie, plein de tant de respect envers l'Eglise catholique, dont il reconnaît la dignité, la puissance et l'éternelle durée en vertu des promesses divines.

“ Il m'est agréable d'une façon toute spéciale d'avoir encore une fois l'occasion d'exprimer ma gratitude et ma reconnaissance au grand Empereur pour la haute protection qu'il accorde à mes missionnaires qui prêchent dans son immense empire, l'Evangile de Jésus-Christ. Assurez-lui que les bons Pères ne seront jamais ingrats après avoir obtenu sa protection et ses faveurs, et loin de toute rébellion, ennemis de toute fraude, de toute machination et d'astuce, prêchant à ses peuples la doctrine de l'Evangile, qui est doctrine de charité, d'humilité, de parfaite soumission aux autorités constituées, ils lui rendront les meilleurs services, lui préparant des sujets fidèles, des soldats valeureux et des champions forts pour soutenir son autorité et défendre son trône.”

NOTES ENCYCLOPEDIQUES

La famille royale d'Angleterre est justement réputée pour son amour des bêtes. Si le roi Edouard s'occupe en personne de sa ferme de Sandringham, qui expose chaque année aux concours agricoles de beaux animaux d'élevage, si la reine possède toute une meute de chiens favoris, leur fille cadette, la princesse Victoria, a une prédilection pour ses chats angoras.

* * *

Il y a quatre grandes sources de richesse pour un pays : la culture, la navigation, les forêts et les mines.

* * *

La valeur du Vatican—contenant et contenu—est estimée à \$150,000,000.

* * *

On fait beaucoup de boutons avec la pomme de terre traitée à certain acide.

L'ALLIANCE NATIONALE

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur
 59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT
 COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT
 DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coupe garantie Finl irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles-Borromée

Tabac "Bruyère"

30c, 40c, 50c, 60c, 80, \$1.00

Demandez le fameux tabac "Bruyère" le seul absolument naturel sur le marché

Commandes par la maille exécutées promptement et avec soin. Echantillons envoyés gratis sur demande.

H. P. BRUYERE & CIE., 1040, BOULV. SAINT-LAURENT
 Tél. Bell : Main 4149.

WILSON & LAFLEUR
 SUCCESSEURS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
 Importateurs, Relieurs, etc.

**17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
 MONTREAL.**

Tél. Bell : Main 2921. O Boite B. P. 2432.

- L. A. -

Banque Provinciale du Canada
 Incorporée par Acte du Parlement en Juin et 1900
 Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
 MONTREAL, CANADA.

Capital Autorisé	\$2,000,000.00
Capital Versé	1,000,000.00
Reserve et Surplus	150,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.
 Vice-Président : M. S. CARSLY, de S. Carsley & Co., Président, "Central Heat, Light & Power Co."
 Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
 Monsieur ROD. FORGET, M. P. de la société L. J. Forget & Cie.
 Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président Canadien Pacific Railway Co.
 Monsieur ALPHONSE RACINE de la Maison A. Racine & Cie, Marchands en Gros, Montréal.
 Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Centraux)
 Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 Honorable LOMER GOULIN, Premier Ministre, Province de Québec.

Gérant Général : **TANCREDE BIENVENU**
 Auditeur : **A. S. HAMELIN**. Inspecteur : **ALEX. BOYER**
 7 Bureaux de Quartier dans la Ville
 25 Succursales dans la Province de Québec

Département d'Épargne.—Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 % l'an, suivant termes. Intérêts de 3% sur dépôts payables à demande.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS, NEW-YORK, Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. BOSTON : National Bank of the Republic. BUFFALO : Columbia National Bank. CHICAGO : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital & Counties Bank. de Paris. ALLEMAGNE : Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsch-Bank. AUTRICHE : Kais. Koab. Priv. Oesterreichische Landersbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

"LA PROVIDENCE"
 Assurance-Feu

Bureau chef : 52, rue St-Jacques
 MONTREAL.

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00
 Taux réduits. Pertes payées promptement.

On assure spécialement : Eglises, Collèges, Couvents, Stocks, Propriétés de Ferme et Ménages.

On demande des Agents. S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

Nous prions les membres de l'Alliance Nationale, de vouloir bien nous favoriser de leur bienveillant patronage.

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Résidence: 860 ST-HUBERT; Téléphone Bell Main 4419 " East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tél. Bell Main 2789
Tél. Bell Est 5684

Bureau du soir :
225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

LEANDRE PLANTE

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

E. E. DuVerger

L'OPTICIEN



Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opéra, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647

D^r Armand D. Porcheron

CHIRURGIEN-
DENTISTE . .

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TEL. BELL: EST 668.

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITE. — 1^o de \$5 par semaine, pendant 30 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2^o de 60 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2500 ou \$5000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation payable représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE. Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2500 ou \$5000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITE AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 18 à 55 ans.
Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir: 545 Amherst. Phone E. 1125.

La lutte contre l'Alcoolisme aux Etats-Unis

Le mouvement anti-alcoolique fait des progrès considérable aux Etats-Unis et le meilleur moyen qu'on a cru devoir adopter pour combattre les ravages de l'alcoolisme est la prohibition complète ou partielle, obligatoire ou facultative.

L'on peut se faire une idée du travail accompli jusqu'à ce jour, par les renseignements suivants :

Ont adopté la prohibition complète et obligatoire, les états du Maine, de la Georgie, du Dakota nord, du Kansas et de l'Oklahoma.

Dans le Dakota nord la prohibition existe depuis si longtemps que plusieurs comtés n'ont pas de prison et ne sentent pas le besoin d'en avoir.

Etats où la prohibition est partielle ou facultative :

Dans le Kentucky la prohibition existe dans 97 comtés sur 119 et l'on espère que les autres suivront avant longtemps. Dans le Tennessee, il n'y a que trois villes où l'on vend des liqueurs. L'Alabama est aux trois quarts tempérants. Dans le Mississipi 68 comtés sur 75 ont adopté la prohibition. Dans la Floride 34 comtés sur 47. Dans la Caroline du Sud, 17 comtés sur 41. Dans la Caroline du Nord, la majeure partie des comtés sont tempérants. La Virginie compte 72 comtés où la prohibition existe sur 118. Dans la Virginie Ouest, 30 comtés sur 55. Dans le Maryland, 14 sur 23. La Louisiane compte 18 paroisses totalement tempérants. L'Arkansas a 60 comtés sur 75. Dans le Texas, la prohibition existe dans 147 comtés, dans 53 autres elle est partielle et dans 47 la vente des liqueurs n'est aucunement défendue. Dans le Nebraska chaque village peut opter en faveur de la prohibition et un grand nombre en profite. Dans le Dakota sud un quart des villages sont tempérants. Le Minnesota a 123 villes tempérantes. Dans l'Iowa la prohibition existe dans 65 comtés sur 99, et sur les 34 autres, 11 ne permettent qu'un hôtel par comté. Dans le Wisconsin, 650 villes sont tempérantes. Dans le Michigan, un seul comté possède la prohibition, 680 cantons sur 1016 sont en faveur de la prohibition dans l'Indiana et l'on parle de fixer le prix minimum des licences à \$1,000, dans les cantons où la vente est permise. Dans l'Ohio, 1140 cantons sur 1376 sont prohibitionnistes et 60 p. c. des municipalités. Dans la Pennsylvanie il n'y a qu'un comté totalement tempérant. Dans l'Etat de New-York 602 villes n'accordent pas de licen-

ces, 24 villes seulement de l'Etat du Vermont permettent la vente des liqueurs. Le New Hampshire est prohibitionniste dans la proportion de 62 p. c. Le Massachusetts compte 250 villes tempérantes sur 350. Le Connecticut en a 96 sur 176. La moitié du Rhode Island est tempérante. Le Colorado a adopté une loi permettant la prohibition facultative. Dans la Californie 4 comtés sont prohibitionnistes.

Comme la lutte se poursuit avec acharnement, il est possible que le nombre d'états prohibitionnistes augmente encore, car la statistique indique que la criminalité diminue dans les états où les lois anti-alcooliques sont réellement appliquées. Dans l'ensemble les résultats obtenus sont réellement consolants, car à l'heure actuelle, les Etats-Unis consomment moins de liqueurs enivrantes que certaines parties du Canada et surtout de l'Angleterre.

Pratiques et énergiques comme ils le sont nos voisins en sont venus à la conclusion que le seul moyen d'enrayer l'alcoolisme est la prohibition et le vieil argument que les états tempérants vendent autant de liqueurs que les autres est absolument faux. Les ivrognes peuvent toujours ou du moins souvent se procurer leur boisson maudite, mais du moins l'occasion que représente l'hôtel et le propagateur de l'alcoolisme qui est l'hôtelier n'existent pas et ne peuvent faire leur œuvre néfaste sur les jeunes gens et les personnes non alcoolisées qui d'abord boivent, lorsqu'il existe un hôtel, simplement pour faire plaisir aux amis, mais ensuite, par nécessité, dès qu'ils en ont acquis l'habitude. Les débits de liqueurs ne sont pas plus nécessaires que les maisons de prostitution et si l'on prohibe les uns il faut prohiber les autres, car ces deux maux ruinent plus d'intelligence et tuent plus d'individus que la guerre et la peste.

— : o : —

La statistique est le roc sur lequel bâtit une immense industrie : l'assurance. Depuis qu'il y a une statistique de la production, il n'y a plus de famine. Grâce à elle, la production se proportionne aux besoins. Les Chinois n'ont pas de statistique ; ils sont quantités négligeables. "Tant qu'ils ne seront pas comptés, ils ne compteront pas." D'où il appert qu'une nation n'a conscience d'elle-même, de ses ressources, de son présent et de son avenir que par la statistique.

* * *

L'araignée-chien de Madagascar pèse une livre et a les pattes longues comme un crayon ordinaire.

Episodes d'Histoire Naturelle

ROITELETS

Avec les froids viennent en France les roitelets. C'est au dire des chasseurs l'indice d'un rigoureux hiver. A chaque pas dans les parcs et les forêts on les voit trotter sur les feuilles mortes; on entend leur pépiement bref et mélancolique qui, d'après les paysans de la Touraine, veut dire: "J'ai froid! j'ai froid!"

De tous les roitelets, le plus vif, le plus petit, le plus mignon, le mieux couronné, c'est le roitelet du Tyrol, justement appelé "l'oiseau-mouche de l'Europe".

Il ne pèse pas plus de cinq ou six grammes. Une jolie couronne se dresse sur sa tête éveillée et spirituelle, qui entrerait dans un dé à coudre. Sa patte est une aiguille et son aile n'est pas plus grande que celle d'un papillon.

Cet oiseau est regardé par le Tyrolien comme le porte-bonheur des cabanes et des chalets. Il s'attache, dit-on, à la maison qu'il a choisie, à la haie où naquirent ses petits, au toit qui porte son nid.

Et cette cabane, ce buisson qu'il ne perd jamais de vue, il se plaît à les visiter de temps à autre, accompagné de ses oisillons: "Voilà où vous naquîtes, mes enfants".

Quand sévit l'âpre froid des montagnes, le roitelet voltige autour des chalets blanchis par les neiges et, de sa petite aile fatiguée, frappe doucement aux fenêtres closes comme un pauvre, transi de froid, demanderait l'abri de la charité.

Si le frôlement léger de son aile n'est pas entendu, il se blottit sous le chaume, en pelote immobile, ou bien, trotinant sur le toit blanchi, il vient se chauffer au bord des cheminées rustiques qu'empanache la tiède fumée des foyers.

Espiegle et moqueur autant que familier, il se laisse approcher comme s'il vous attendait; mais, quand vous allez le saisir, il s'envole en relevant sa queue mignonne pour narguer votre maladresse.

Son vol est original. Quand il veut se poser, il agite ses ailes avec une rapidité vertigineuse, faisant la roue. On dirait une toupie emplumée tournant dans l'air.

Dans les montagnes du Tyrol, le nid du roitelet est respecté comme celui du rouge-gorge ou de l'hirondelle. Le paysan tyrolien pré-

tend que le jour des Rois, le roitelet vient se poser dans son nid avec sa famille de l'an passé; et les enfants suspendent au-dessus du nid un petit gâteau qu'on appelle le *gâteau du roitelet*. Est-ce que ce naïf usage n'existait pas aussi en Bretagne et en Vendée?

Mais, hélas! dernière le pauvre, il se trouve toujours quelque moineau pillard et gourmand qui vient dévorer cette offrande de pitié et de sympathie.

Certes, le roitelet ferait mince figure à côté d'un aigle de l'Atlas ou d'un condor des Andes; mais il serait injuste de mesurer l'étendue de ses services à l'exigüité de sa taille. Le roitelet est un bienfaiteur des champs et le paysan tyrolien n'ignore pas les milliards d'insectes dont, chaque année, le bec infatigable de cet oislet délivre les récoltes et les sillons.

Je n'affirmerai pas que le roitelet ait inventé la "tyrolienne" bien que son chant ne soit qu'une note claire, aigüe, précipitée, qu'il accompagne toujours d'un murmure de satisfaction, comme s'il s'applaudissait lui-même.

Nos paysans du Berry prétendent que dans son chant mélancolique, le petit oiseau dit: "souci...!... souci...!...!..." Aussi l'appellent-on dans le centre de la France le *souciet*.

De là, cette jolie légende berrichonne que rapporte, je crois, Georges Sand: Un jour qu'il répétait le long des broussailles jaunies son "souci...!...!...!..." mélancolique, Dieu entendit l'oiselet et lui demanda la cause de ses chagrins.

—C'est que, répondit le souciet en faisant mille révérences avec sa gentille queue, je suis le plus faible et le plus petit des oiseaux. Si j'en excepte les mésanges, mes amis, aucun oiseau des bois et des prairies ne veut frayer avec moi. Quand je sautille dans les buissons, on me prend pour une souris et pas la moindre parure n'égale ma robe grise.

—C'est bien, dit le bon Dieu en caressant le pauvre, je te fais roi!

Et, aussitôt, une couronne de plumes se dressa sur la tête du souciet qui devint le roitelet.

Roi charmant qui a pour trône une tige d'herbe, une branchette de buisson; pour palais une cabane; pour diadème une plume; pour chambellans les pinsons et les chardonnerets; pour royaume un taillis; pour liste civile un insecte ou un grain de blé!

FULBERT-DUMONTEIL

Le Quiproquo

Un étranger très riche, nommé Sutherland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie : il jouissait auprès de l'impératrice d'une assez grande faveur. Un matin, on lui annonce que sa maison est entourée de gardes, et que le maître de police demande à lui parler.

Cet officier, nommé Reliew, entre avec l'air consterné.

« M. Sutherland, dit-il, je me vois, avec un vrai chagrin, chargé par ma gracieuse souveraine d'exécuter un ordre, dont la sévérité m'effraie, m'afflige, et j'ignore par quelle faute ou par quel délit vous avez excité à ce point le ressentiment de Sa Majesté.

— Moi ! monsieur, répond le banquier, je l'ignore autant et plus que vous ; ma surprise surpasse la vôtre. Mais enfin quel est cet ordre ?

— Monsieur, reprend l'officier, en vérité, le courage me manque pour vous le faire connaître.

— Eh quoi ! aurais-je perdu la confiance de l'impératrice ?

— Si ce n'était que cela, vous ne me verriez pas si désolé. La confiance peut revenir, une place peut être rendue.

— Eh bien ! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays ?

— Ce serait une contrariété ; mais avec vos richesses, on est bien partout.

— Ah ! mon Dieu ! s'écrie Sutherland tremblant, est-il question de m'exiler en Sibérie ?

— Hélas ! on en revient.

— De me jeter en prison ?

— Si ce n'était que cela ; on en sort.

— Bonté divine ! voudrait-on me knouter ?

— Ce supplice est affreux, mais il ne tue pas.

— Eh ! quoi, dit le banquier en sanglotant, ma vie est-elle en péril ? L'impératrice si bonne, si clémente, qui me parlait encore si doucement il y a deux jours, elle voudrait... Mais je ne puis le croire. Ah ! de grâce, achevez ; la mort serait moins cruelle que cette attente insupportable.

— Eh bien ! mon cher, dit enfin l'officier de police avec une voix lamentable, ma gracieuse souveraine m'a donné l'ordre de vous faire empailler...

— Empailler ! s'écrie Sutherland en regardant fixement son interlocuteur ; mais vous avez perdu la raison, ou l'impératrice n'aurait pas conservé la sienne ; enfin, vous n'auriez

pas reçu un pareil ordre sans en faire sentir la barbarie et l'extravagance.

— Hélas ! mon pauvre ami, j'ai fait ce qu'ordinairement nous n'osons jamais tenter ; j'ai marqué ma surprise, ma douleur ; j'allais hasarder d'humbles remontrances, mais mon auguste souveraine, d'un ton irrité, en me reprochant mon hésitation, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur le champ l'ordre qu'elle m'avait donné ; en ajoutant ces paroles qui retentissent encore à mon oreille : « Allez ! et n'oubliez pas que votre devoir est de vous acquitter sans murmure des commissions dont je daigne vous charger. »

Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui dit qu'il lui donne un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires.

Alors Sutherland le prie, le conjure, le presse de lui laisser écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède, en tremblant, à ses prières ; se charge de son billet, sort, et n'osant aller au palais, se rend précipitamment chez le comte de Bruce. Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou ; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court, sans tarder, chez l'impératrice. Introduit chez cette princesse, il lui expose le fait.

Catherine, en entendant cet étrange récit, s'écrie :

« Juste ciel ! quelle horreur ! En vérité, Reliew a perdu la tête. Comte, partez, courez et ordonnez à cet insensé d'aller tout de suite délivrer mon pauvre banquier de ses folles terreurs et de le mettre en liberté. »

Le comte sort, exécute l'ordre, revient et trouve avec surprise Catherine riant aux éclats.

« Je vois à présent, dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconcevable : j'avais depuis quelques années un joli chien que j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Sutherland*. Ce chien vient de mourir ; j'ai ordonné à Reliew de le faire empailler, et, comme il hésitait, je me suis mise en colère contre lui, pensant que, par une vanité sottise il croyait une telle commission au-dessous de sa dignité. Voilà le mot de cette ridicule énigme. »

de SEGUR.

— o : —

On voit rarement de la viande au repas du matin en Allemagne ou en Autriche.

Les premières Religieuses au Canada

Le 1er août 1639, à sept heures du matin, le canon du Fort Saint-Louis annonça au petit poste de Québec, dont la population ne dépassait pas deux cent cinquante âmes, l'arrivée des premières femmes consacrées à Dieu qui soient venues en Canada: c'étaient la Mère Marie de Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savonnières de Saint-Joseph, Marie Cécile de Sainte-Croix, Ursulines, avec leur dévouée fondatrice, Madeleine de Chauvigny de la Peltrie; puis la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la Mère Anne Le Coindre de Saint-Bernard et la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure, Hospitalières, envoyées par la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, pour fonder dans la Nouvelle-France un Hôtel-Dieu dédié au précieux Sang du Rédempteur.

Elles étaient accompagnées de trois missionnaires Jésuites: les pères Vimont, Poncet et Chomonot.

Ce fut un événement considérable que l'arrivée de ces "filles de la prière" dans le pays alors presque entièrement sauvage du Canada. Il causa une grande joie parmi les colons français groupés autour du fort Saint-Louis ou dispersés le long des rives du Saint-Laurent, et fit naître des espérances que deux siècles et demi d'un dévouement admirable ont amplement justifiées.

M. de Montmagny se rendit à la rencontre des nobles femmes — qui se prosternèrent en mettant le pied sur le rivage, et baisèrent avec respect le sol de leur nouvelle patrie, — puis, suivi de toute la population de Québec, il les conduisit à Notre-Dame-de-Recouvrance, où un *Te Deum* fut chanté, "entonné par le R. P. Le Jeune... poursuivi par toutes les voix de la foule, tandis que le canon du fort annonçait au loin le joyeux événement.

La petite société de Québec offrait, sous M. de Montmagny, un spectacle original et charmant. On y retrouvait l'image de la vieille société française, avec quelques traits particuliers que faisaient naître les exigences du climat, la lutte pour l'existence dans des conditions inconnues en Europe, et le contact avec les aborigènes.

Le gouverneur voulut recevoir les Hospitalières et les Ursulines au fort Saint-Louis. Le jour même de leur arrivée, il les convia à sa table, ainsi que les missionnaires Jésuites, les

officiers et les principaux habitants de la colonie.

Puis les humbles servantes de Dieu se séparèrent, les deux petites communautés allant dans leurs demeures respectives.

ERNEST GAGNON.

— : o : —

Le temps du Sommeil

Les préceptes de l'Ecole de Salerne font encore loi relativement au temps qu'il faut consacrer au sommeil. Ces préceptes disent que l'homme, en moyenne, doit donner sept heures sur vingt-quatre.

L'Ecole de Salerne estimait qu'un sommeil plus prolongé est nuisible et recommandait de ne pas dormir plus de neuf heures. Ceci peut se défendre à l'aide d'arguments théoriques qui représentent le sommeil comme une intoxication, notre machine s'encrassant de produits toxiques en même temps qu'elle se repose. Mais si une machine se rouille en ne fonctionnant pas assez, elle s'use encore plus vite en fonctionnant trop et trop longtemps.

Le dicton populaire de nos pères était plus généreux que l'Ecole de Salerne:

Lever à six, coucher à dix,

Fait vivre l'homme dix fois dix.

Cela fait huit heures de sommeil. Mais ce dicton remonte à un temps où l'on dinait à dix heures et où l'on soupaît à six. Et puis nos pères étaient des gens heureux, qui ne connaissaient ni le gaz, ni l'électricité, ni les music halls, ni le bridge, ni bien d'autres choses encore dont nous avons orné notre existence. Ils se couchaient quand il faisait nuit et ils se levaient quand il faisait jour. Nous avons changé tout cela. Nous sortons à peine de table à l'heure où ils se mettaient au lit et beaucoup se couchent à l'heure où ils se levaient. Nous brûlons, comme on dit, la chandelle par les deux bouts, ce qui fait que parfois elle s'éteint au milieu.

Bref, nous vivons si vite que nous n'avons même pas le temps de dormir. Et les hygiénistes se demandent, non sans raison, si les lois salernitaires, faites pour des temps plus calmes, s'adaptent encore à une époque où il n'y a plus de différence entre le jour et la nuit, et si l'exubérante prolifération de neurasthéniques, de fatigués, de dégénérés et même d'aliénés qui caractérise les débuts du vingtième siècle ne tient pas tout simplement à une insuffisance de sommeil.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tél. Bell 2255.

Montréal, Janvier 1908.

ÇA ET LA

Le sociétaire qui travaille comme si le succès de l'Association dépendait de ses efforts est le collaborateur le plus précieux.

* * *

Combien commencent cette année qui ne la finiront point? Mais quels sont-ils? Nous l'ignorons tous. Nous devons donc tous être prêts à partir sans laisser les nôtres dans la misère.

* * *

"Besogne bien entreprise est à moitié finie," dit le proverbe, et recrutement bien commencé est à moitié fait.

* * *

Les longues soirées arrivent rapidement, pourquoi les cercles n'organiseraient-ils pas de temps à autre de joyeuses ou intéressantes réunions? Il n'y a rien de mieux pour rendre une succursale populaire et la mettre sur la voie du progrès.

* * *

La vieillesse est douce quand la subsistance est assurée, mais qu'y a-t-il de plus digne de pitié qu'un vieillard qui a travaillé longtemps, et qui se trouve sur la fin de son existence sans assez de force pour gagner son pain quotidien et sans assez d'argent pour subvenir à ses besoins? Cette époque pénible peut être évitée par le moyen d'une dotation dans l'Alliance Nationale.

* * *

Le travail fait par nos recruteurs durant l'année écoulée est tout à fait consolant et ils ont droit à des félicitations, car il n'y a pas de citoyens plus utiles que ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à incliquer dans l'esprit de leurs compatriotes le principe qu'ils doivent pourvoir aux besoins de leurs familles lorsqu'ils ne seront plus de ce monde.

L'ALLIANCE NATIONALE TRIOMPHE

—o—

Belle victoire du Cercle Duvernay No 123

Le 30 novembre dernier se terminait à Ste-Cunégonde un concours de popularité, organisé entre le Cercle Duvernay de l'Alliance Nationale et la succursale locale des Artisans Canadiens-Français, au bénéfice de l'hospice Ste-Cunégonde. C'est Mlle Julina Fournier qui avait accepté de représenter notre association et la victoire lui a été des plus favorables. En effet, à la clôture du concours, l'heureuse candidate versait aux bonnes et dévouées sœurs de l'hospice la belle somme de \$1,088.90, soit près de \$600 de plus que sa concurrente. Inutile d'ajouter que le comité du concours du cercle Duvernay a été très reconnaissant envers Mlle Fournier et qu'il le lui a témoigné en lui présentant une superbe montre d'or accompagné d'un grand bouquet de fleurs naturelles.

Mais si Mlle Fournier a conquis la plupart des suffrages par ses excellentes qualités, il convient d'ajouter que le comité du concours du cercle Duvernay n'a pas non plus ménagé son temps et son activité et des réceptions publiques doivent être adressées à M. l'abbé Beaudoin, chapelain du cercle, à MM. J. A. Latreille, président; M. A. Chrétien, trésorier et J. Gougeon.

Par une curieuse coïncidence, cette victoire est survenue en même temps que le dixième anniversaire de fondation du cercle et elle a mis le comble à la joie de nos confrères, très heureux de pouvoir fêter une date remarquable en contribuant, à la fois, au maintien d'une grande œuvre de charité et à la gloire de notre association. Qu'on nous permette de terminer en disant que plusieurs cercles de l'Alliance ont prêté main forte au cercle Duvernay et que ce dernier les prie d'agréer tous ses remerciements.

P. S.—On nous prie d'informer nos lecteurs que M. A. Angers, porteur du No 13,907, a été l'heureux gagnant de la bague qui a été tirée au sort durant le concours de charité.

: o :

CONDOLEANCES

Les cercles ou bureaux de perception suivants, ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées:

Cl. St-Charles No 10.—A M. J. A. Julien, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. Maricville No 132.—A MM. Isaïe Bédard à l'occasion de la mort de son père, et à M. Emery Robert, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. Dorval No 4.—A M. Emile Quesnel, à l'occasion de la mort de sa belle-mère.

Cl. Le Gardeur, No 188.—A M. O. Lauriault, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cl. St-Louis de Terrebonne No 26.—A M. J. A. Limoges, à l'occasion de la mort de son enfant. A M. Jules Hamel, à l'occasion de la mort de sa mère. A M. Parfait Joubert, à l'occasion de la mort de sa fille. A M. O. Limoges,

à l'occasion de la mort de son enfant, Joseph Charbonneau, à l'occasion de la mort de son enfant, A. M. A. Sanscartier, à l'occasion de la mort de son enfant et à M. N. Leroux, à l'occasion de la mort de sa fille.

mise d'octobre et les cercles Immaculée Conception, No 224, et Pointe-Claire, No 277, le 1er janvier pour défaut de rapport et remisés de novembre.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent, ses substitués auprès de leur cercle respectif, savoir:

MM. F. X. Leduc, cl. St-Joseph No 1; J. N. Perreault, cl. Sacré-Cœur No 6; M. J. E. Lippe, cl. St-André No 14; J. A. Brault, cl. St-Louis No 44; Louis Cartier, cl. St-Guillaume No 50; Auguste Roberge, cl. St-Cuthbert No 59; A. Gaudet, cl. St-Pie No 68; M. Lachapelle, cl. St-Georges No 69; Odilon Bélanger, cl. Delorimier No 112; E. Dauts, cl. Garneau No 118; E. Germain, cl. Ste-Marie No 146; Odilon Bertrand, cl. Verdun No 169; Léon Gélinais, cl. Léon XIII No 170; J. E. A. Arnault, cl. Frontenac No 172; H. Giguère, cl. Contant No 173; Onésime Tremblay, cl. St-Jean de la Croix No 174; Joseph Magau, cl. Racine No 182; E. Houde, cl. Groulins No 185; Art Laroche, cl. St-Désiré No 189; H. Laprade, cl. Cadieux No 212; A. Camaraille, cl. Iberville No 216; F. N. Belleau, cl. St-Raphaël No 249; J. Lassonde, cl. Boucherville No 262; Rév. A. Longval, cl. Ste-Clothilde No 264; Ern. Chéné, cl. Oka No 2; G. Piau, cl. Brucrésí No 135.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif:

MM. A. T. Côté, cl. Beauharnois No 3; U. Archambault, cl. N. D. de Hull No 64; J. H. Boucher, cl. Leclerc No 158; H. Lebel, cl. Frontenac No 172; B. Langlois, cl. St-Joseph d'Ely; A. Bonin, cl. Immaculée Conception No 224; O. Birs, cl. St-Edmond No 248.

CERCLES SUSPENDUS

Cercle Gaboury, No 282, et le cercle Aina, No 298, ont été frappés de suspension le 1er décembre écoulé, pour le défaut de transmission, en temps requis, de leurs rapports et re-

ACCUSES DE RECEPTION

St-Pierre, Manitoba Mai 1er 1907.

L. J. D. Papineau, Sec. Gén., Alliance Nationale, Montréal, P. Q.

Monsieur,

Je vous retourne avec les présentes le Certificat de Dotation de feu J. B. Lafrance, portant le reçu des Administrateurs de sa succession pour la somme de \$2,000.

Veillez accepté mes remerciements, et ceux des Administrateurs, pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Votre serviteur,

Louis E. CARRIERE, Sb. P. G.

Cl. Provencher No 156.

Sturgeon Falls, Mars 9, 1907.

M. L. J. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

Je dois beaucoup de remerciements à l'Alliance Nationale pour le prompt paiement du certificat de feu Ivan Joannis, mon époux, aussi je souhaite un grand succès à cette bienfaisante Société.

Veillez accepter mes remerciements et me croire, votre dévoué,

Dame Veuve ALEXINA JOANNISSE.

Montréal, 11 mars 1907.

Je soussignée déclare par les présentes être très reconnaissante à l'Alliance Nationale pour la somme de mille dollars qu'elle m'a payée en paiement du certificat de dotation de feu mon mari, Cléophas Papineau, et me fais un devoir de la recommander.

sa marque

JOSEPHINE LELACHEUR.

Témoins: Alcide Dalpé

J. B. M. Dufresne.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Certif. de décès	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B.P.		Date	le	Age		Cause
702	Joseph Blouin.....	20	St Sauveur No 123...	23-12-03	\$1000	15-4-07	24	Phtisie pulmon.	J. Gopelin
703	Joseph Leduc.....	42	St Joseph, No 1....	24-9-93	2000	11-8-07	56	Urémie	G. E. Larin
704	J. Magloire Bordua...	35	S. André, No 14...	6-8-93	500	9-9-07	30	Embo lie pulmon.	A. Charbonneau
705	Pierre Royer.....	45	Salaberry, No 34....	27 6 00	500	12-9 07	52	Maladie de cœur	J. A. Gau hier
706	Wilfrid Rivet.....	23	B urget, N. 79.....	30 6-98	1000	22-9-07	32	Urémie	C. A. Daigle
707	Orelia Savard.....	21	Ch.riensmagu, No 73	7-11-03	1000	1-10-07	23	Congestion pulm.	E. Lauzon
708	Michel Charbonneau...	47	Duvernay, No 123...	1-9-95	1000	15- 0-07	60	Rétre-issement mitrale	H. Gerson
709	J. Bte Sylvestre.....	23	St Cuthbert, No 59...	14-10-94	5 0	17-10-07	38	Hémorrhagie pulm.	Ch. Desrocy
710	Emile Brassard.....	39	Delorimier, No 112.	11-4 01	1000	21-10 07	46	Anémie	L. A. Lacombe
711	J. H. Bourassa.....	48	Triftavian, No 124...	10-12-05	1000	25-10-07	50	Fievre typhoïde	N. Lambert
712	Onésime Page.....	31	St Guillaume, No 50	31-7 01	500	26-10-07	37	Tuberculose pulm.	S. Lamoureux
713	J. E. alias H. Marier...	48	St Wenceslas, N. 193	16-12-03	1000	27-10-07	49	Hémorrhagie cerveau	J. A. Labarre
714	Elz. Christin dit St-Amour	32	St André, No 14....	6-8-93	2000	5-11 07	47	Tuberculose	A. Charbonneau

ETAT FINANCIER

Au 30 novembre 1907

CAISSE DE DOTATION

RECETTES	
Balance au 31 novembre 1907.....	\$ 714,377.95
Produit des contributions.....	17,609.77
Intérêts.....	384.28
	<u>\$732,372.00</u>

DÉBOURS	
Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Joseph Leduc.....	\$ 2,000.00
Pierre Boyer.....	500.00
Révd E. D. Ouellet.....	1,000.00
Joseph Prévost.....	1,000.00
Will am Chartrand.....	1,000.00
J. Elzéar Caisse.....	1,000.00
Michel Charbonneau.....	1,000.00
J. F. X. M. Bordua.....	500 00
Evangeliste Hébert.....	1,000.00
Joseph Binette.....	1,000.00
Onésime Pagé.....	500.00
Arthur Huot.....	1,000.00
Wilfrid Rivet.....	1,000.00
Avila Savard.....	1,000.00
François Laprise.....	250.00
“ Caisse générale, 5% des contribut.	880.49
“ Remboursement contributions..	.35
“ Balance au 30 novembre 1907....	717,741.16
	<u>732,372.00</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES	
Balance au 31 octobre 1907.....	\$ 21,738.94
Produit des contributions.....	1,275.26
Intérêts.....	11.00
Réserve.....	32.93
	<u>\$23,058.13</u>

DÉBOURSÉS	
Par Indemnités.....	\$ 493.20
“ Reserves.....	3.00
“ Caisse générale, 5% des contribut.	63.76
“ Balance au 30 novembre 1907....	22,498.17
	<u>\$ 23,058.13</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES	
A 5% des contributions.....	\$ 944.25
“ Rétribution.....	79.75
“ Revue.....	112.52
“ Droits d'entrées.....	138.00
“ Revision et mutation.....	102.50
“ Fournitures.....	221.00
“ Intérêts.....	1.85
“ Assurance garantie officiers, cer-	
cles et B. P.....	72.10
“ Dépôt re prêts.....	2.00
“ Divers.....	50.10
	<u>1,724.07</u>
“ Balance au 1er novembre 1907....	2,970.50
	<u>\$ 4,694.57</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 158.15
“ Fournitures.....	348.40
“ Propagande.....	750.87
“ Entretien du bureau :	
Loyer.....	78.00
Assurances.....	2.30
Eclairage.....	12.08
Téléphone, télégraphe, poste	
et express.....	148.58
Impressions.....	16.00
Papeteries.....	5.50
Mobilier.....	139.00
Salaires d'officiers et employés.	720.85
Dépenses diverses.....	82.00
“ Inspection.....	539.25
“ Frais investigation réclamation.	22.85
“ “ placements.....	306.02
“ Revue.....	77.00
“ Remboursement dépôts re prêts.	34.00
	<u>\$ 3,440.85</u>
“ Balance au 30 novembre 1907....	1,253.72
	<u>4,694.57</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$717,741.16
“ “ C. des Malades.....	22,498.17
“ “ Générale.....	1,253.72
“ “ d'Epargnes.....	49,753.55
	<u>\$791,246.60</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	32,837.90
Municipalités scolaires.....	46,438.93
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	696,715.65
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun-	
wick.....	10,000.00
	<u>\$812,032.48</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises	
non couvertes par les rapports	
mensuels, etc.....	613.25
	<u>\$811,419.23</u>
Avances par banques pour compléter	
prêts hypothécaires.....	20,172.63
	<u>\$791,246.60</u>

Montréal, 30 novembre 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNEAULT, } *Attesté.*

Avis aux Membres Malades

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et la cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sous déchu du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseignée convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lors que le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B. P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations.—CL. signifie cercle; S. P. G., substitut du P. G.; S. A., sec.-archiviste; S. F., sec.-financier; Md E., médecin-examineur.

1-CL ST-JOSEPH, Montréal: S. P. G. F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Prés., Alex. Prud'Homme; Md. E. G. E. Larin, 483 St-Denis; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F. G. E. Clapin 321 Séguin; S. P. G. E. Clapin, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol salle Joseph.

2-CL MONTROYAL, Montréal: S. A. E. A. Grisé, 198 Riachel; S. F. S. F. Segal, 154 Coursal; Réunion, 1e et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

3-CL BEAUFARNOIS, S. A. J. M. Fortier; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

4-CL DORVAL, S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. Lemire. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

5-CL VILLE-MARIE, Montréal: S. A. Édouard Balet, 2336 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e sardis 8 hrs p.m., salle Baby, 98 rue Fulford.

6-CL SAURE-ORQUE, Montréal: Chaplain, R. V. F. L. Adam, Cha Hon.; S. F. J. Nap. Perrault, 357 Ontario; Pré. J. Wilf Michaud, 548, Plessis; S. A., J. B. Baudoin, 237 Visitation; S. F., J. Dufault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

7-CL STE-ANNE DE BELLEVUE, S. A. L. J. Boileau; S. F., Moïse Besner. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., chez le notaire Li éras.

8-CL ST-PIERRE, Montréal: S. A. Theo. Bénéard, 1136 4e Av. St. J. A. Mirreault, 1003 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8h. p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

9-CL STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier; S. A., Al. 1646 Boileau; S. F., Az. Liberman. Réunions 3e mercredi, 18 hrs p.m., chez le notaire Li éras.

10-CL ST-CHARLES, Montréal: Chaplain, Rév. A. C. Robitard; S. P. G. Isid. Fortier, 146 Centre; Prés., F. X. A. Fortin, 222 centre; Md. E., E. G. Dagnelac, 357 Centre; S. A., N. Beale, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

11-CL NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F. Dr. G. G. Cardier, 504 Carré Chaboullier. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

12-CL ST-HENRI, Montréal: S. A., J. F. Ferras, 1838 Notre-Dame O.; S. F., P. J. Polter, 46 Ave Laporte. Réunions, 2e et 4e jeudi, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1832 Notre-Dame O.

13-CL ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 40 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) 4e et 6e St-Jacques.

14-CL ST-JEROME, Co. Terrebonne: A. A. Desrochers, S. F., P. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., salle Trudel.

15-CL ST-MEDARD, Côteau-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions 4e dimanche, salle Duocet 30 hrs p.m.

16-CL ST-VALIER, Québec: S. A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S. F. et Trés., Emédo Vallières, 412 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Mott.

17-CL ST-STASISLANDS, Co. Beauharnois: S. A., Moïse Bergvin; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

18-CL NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot: S. A., W. Hon. S. F., J. Daoust. Réunions, 2e dimanche 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

19-CL LAROCQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. P. Béard. Réunions 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., éd. Joe Murray, rue King.

20-CL ST-LOUIS DE TERREBONNE: Charrelain, M. La b. P. rault; S. P. G., J. Charbneau; S. A., A. Frigault; S. F. et Tr. Alfred Guillet; Md. E., E. L'Aricain. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

21-CL ST-MARTIN, Co. Laval: S. A., C. A. Descary, Bord-à-Flouffe; S. F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

22-CL HOUELAGA, Montréal: S. A., A. Roy, 28a Darling; S. F., W. Desjardins, 16 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 31—CL. MONTCAIRM, St-Jacques L'Achigan; S.A., M. Granger, N.P.; S.F. Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield; A. D. A. Da'gnault; S.F. Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 35—CL. ST-PAUL, ville St Paul; S.A., N. Domingue; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.

No 37—CL. CONTRECOEUR; S.A., Dr G. Marotte; S.F. Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.

No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lachapelle, 1356 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Mailoux, 909 De sontigny Est; S.F. Jos. de Vaudreuil, 627 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 45—CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hr p.m.

No 48—CL. SAGARD, Saub-au-Ecolet; S.A., Avila Prévost; S.F. Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 84 hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Laché; S.A., J. S. A. Ashby; S.F. Jos. Leclair. Réunions, 2e et 4e samedis, 8 hrs p.m. salle Union St-Joseph.

No 50—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska; S.A., P. B. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 84 hrs p.m., salle Felt'ique.

No 54—CL. ST-JEAN OBERYSOSTOME; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 55—CL. STE-JUSTINE; S.A., Georges Desparois; S.F. N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Désiré Lanson.

No 60—CL. SOULANGES, Les Cédres; S.A. A. Roch LeRoi, Cascades Pointes; S.F. C. Labouardière. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal; S.A., L. P. Fortin, 540 St-Paul; S.F., P. Lesage, 520 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Montigny.

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HUÏT; S.A., Hor. Pitre, 4 Britannia; S.F. Henri Bélanger, rue Principale. Réunions, salle desha, rue du Lac, 2e et 4e vendredis 8 h. p.m.

No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphane; S.A., Médard Forest; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi chez M. G. Gédere.

No 66—CL. LAPRAIRIE; S.A., Alphonse Durancou; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 1er et 3e lundis, chez A. F. Grondin.

No 67—L. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S. A. B. L'Hermine; S.F., L. A. Breton. Réunions; 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 68—L. ST-GEORGES, Maisonneuve; S.A., Michel Couture, 475 Oriens; S.F., Amédée Beupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., 181 Létourneau.

No 72—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthi; S.A., René Régis Babin; S.F. P. G., nos Lafontaine. Prés. Ars Barrette, Md. E. F. Landry, S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 73—CL. CHAR-ÉMAONE, Ville St-Louis; S.F. P. G., J. P. Lamarche, N. F., 1047 St-Hubert. Prés. J. B. Martineau, Jr. 733 Men au; S.A., Léon DePog, 490 av. Mt Royal; S.F., L. W. Oudieu de Courville, 90 Pontiac. Md. E., Ern. S. Lanson. 411 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 84 Pontiac 8 hrs p.m.

No 75—CL. BOURGET, Montréal; S.A., Chaplain, Rév. M. Demers, S.F. P. G., J. C. Lamotte 493a St-Hubert; J. P. Labarre, B. Desautels, 177A Beaudry; S. B. Wilf, Piché, 870, Dorchester Est. Réunions, 1 et 3e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine 8 hrs p.m.

No 80—CL. PIERREVILLE; S.A. C. L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche. 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Porcnout; S.A., L. A. Lacroix; S.F., Y. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.

No 92—CL. ST-JOACHIM, Louisville; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.70 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec; S.A., E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gauvin, 10 Haldimand. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BRUAUC; S.A., de Montarville Tascheau; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauveville; S.A., E. C. Lemieux; S.F., G. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

101.—CL. DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Soré; S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec; Chaplain, Rév. J. E. Pi bet; S.F. P. G. et Md. E., P. H. Bédard, 236 St-Jean; Prés. Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon roeil, 87 D'Aiguillon.

112—CL. DELORIMIER; S.A., Emile Guyon, Tétravail; S.F., Wilfrid Fortier, 34 Garnier; Réunions 2e et 4e vendis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 368 rue Brébeuf.

No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal; S.A., Pierre Guéno et 16 Nellada; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 1232 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e vendis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Ibeville, 8 hrs p.m.

No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Feltier. Réunions dernier mardi, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal; S.A., J. A. Delorms, 154 Agnès; S.F. La Desruiers 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardi, 381 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vincent, 801 Chamham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE; Chaplain M. lecuré J. B. Grenier; S.F. P. G., Ar h Perron, S.A. et S.F., J. P. Jacobi; Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs p.m., salle Ledo.

No 123—CL. DUVERNAY, Montréal; Chaplain et S.F. P. G., Rév. M. Beaudoin; Prés. J. A. Latrelle, 205 Duvernay; S.A., Joseph Mécand, 174 Duvernay; S.F. O. J. L. Desrosiers; Prés. Ad. E. Henri Campeau, 3861 No re-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRIFLUVY, Trois-Rivières; S.A. L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 23 Bonaventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 3 hrs, 188 Notre-Dame.

No 125—CL. STE-GENEVIEVE DE BATHURST; Chaplain; S.F. P. G., Rév. M. Bellemare; S.F. P. G., Donat Baribeau; Prés. A. Bouchard; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., O. Duval; Md. E., F. A. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Trois-Rivières; S.A., J. A. H. Bohé, 736 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 2018 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 566 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIER, Québec; Chaplain, Rév. W. Hebert, F.S.S.; S.F. G. Armand Grenier, Jr. Jacques Prévost, Jos. Charreter, 122 St-Denis; S.A., Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., J. A. Chénard, 577 Dorchester Est; Md. E., J. A. Gagnier 265 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National 8 heures p.m.

No 135—CL. BRUCHESSI, Montréal; S.A., J. M. P. Lariche-hère, 35 Boucher; S.F., J. B. D. Quintin, 760 Ontario Est. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 688 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI; S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Chaboneau Sagnéau, 8 hrs p.m.

No 145—CL. STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marola, 278 Plessis. Réunions 2e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIER, Montréal; S.A., Geo. Guy, 265 Robelleu; S.F., F. Basilière, 1306 St-André. Réunions, 1er et 3e vendis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chaplain, Rév. M. Auclair, curé; S.F. P. G., Albert Dpatis 451A Drolet; Mémbans; S.F., J. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurant; Md. E., P. Barthe, coin Drolet & Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe; S.F. P. G., O. Bazinet; Prés., Aid. Lachapelle; S.A., O. E. Lucas; S.F. et T., P. Z. Guy; Md. E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 152—CL. LECLERC, Woonsocket, E. L.; Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; S.F. P. G., Ad. Archambault 6 Longley, Bid. Prés. J. O. Maranda, M.D., 365 Elm; S.A., James F., 195 Gaultin Av.; S.F., J. R. A. Savard, 378 Park Place Md. J. H. Boucher 94 av. Hamlet Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs. p.m. salade la Our Fidelity, 142 Main St.

No 160—CL. VERDUN; S.A., J. A. A. Leclair, 129 de l'Église; S.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Église. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Caron, 2 Millarkey 8 hrs p.m.

No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE; S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du marché, 8 hrs p.m.

No 163 — CL DOLLARD, Montréal : S. A. E. Sénécal, 72 St André ; S.F. L. O. Fontaine, 310 Hébertia, Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165 — CL ST PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère : S.A. Ar h. Tremblay, S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredi, salle Leclerc.

No 166 — CL LACHENAYE, Fraserville : S.A. J. Y. Pomet, S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170 — CL LEON XIII, Montréal : S.A. J. E. Beaulieu, 366A Montcalm ; S.F., J. A. Laèche, 400, Mont-Royal. Réunions, 2e et 4e vendredi 88 St-Denis, 8 h. p.m.

No 171 — CL CREMAZIE, Ville St-Louis : Chapelain, Rév. G. M. Lepailleur, Ptre curé, Chan. Hon. V.F. ; S.F., Alf. Duranseau, 623 Rd St-Joseph, Prés, Nap. Royal, 92 De Gaspé ; S.A. Oso, Désaulniers, N.F., 1796 St-Laurent ; S.F., Alex. Drouin, 82 De Gaspé ; M.d.E., E. Felleter, 303 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardi Édifice Bq, des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 172 — CL FRONTENAC, Montréal : S.A. Ans. Drouin 120 Ste-Elisabeth du P. ; S.F. J. G. Lacourse, 319 Amherst. Réunions 2e et 4e lundi, salle E. J. Fal, coin A. Hara et Demontigny.

No 173 — CL CONTANT, Montréal : Prés, Alc. Daïpe, 470 St-André ; S.A. Ed. Ducette, 52 Parc LaFontaine, S.F. Ern. Laquerre, 483 Lagau, hêtrière Est, M.d.E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, n. 3424. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.

No 174 — CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis : Chancelier, Rév. A. J. Préfontaine ; S.F., P.G., Onés. Trébay, 154 Quai des Outremont Jct. ; Prés., Diéud. Juteau, 1019 Clark, n. A., S.F. Trés., H. Caradine, 1273 St-Dominique ; M.d.E., J. G. Dugas, 2830 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e vendredi, 8 hrs p.m., salle Club Ma. cil, 89 Beaudette.

No 177 — CL PAPINEAU, Montréal : S.A. R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est ; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179 — CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe : S.A. et S.F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180 — CL ST-PHILEMON, Stoke Centre : S.A., F. X. D. Tremblay ; S.F. et Trés., A. Dupin ; M.d.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 h p.m.

No 181 — CERCLE STE-OCILE, Co. Compton : S.F., Rév. N. H. Gaultier ; Prés., M. Forvat et L. Bond ; S.F. et Trés., J. G. Beaudoin ; M.d.E., Joseph Landry. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaulieu, à 3 hrs p.m.

No 183 — CL RACINE, Weedon : S.A., S.F. et M.d.E., J. P. O. Veilleux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8 hrs p.m.

No 183 — CL ST-PROSPER : S.A. S.F. et M.d.E., F. X. Macleod. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186 — CL ST-ALPHONSE, Theford Mines : S.A., C. Vallancourt, S.F., et T. Jos. Dugès. Réunions, dernier jeudi, salle Carrou, 7 hrs p.m.

No 187 — CL ST-APOLLINAIRE : S.A., Benj. Demers ; S.F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier dimanche, salle Garnau, 3 hrs p.m.

No 188 — CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière : S.A. Geo. Garnau ; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au pres. 7680, 7 hrs p.m.

No 189 — CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake : S.A., David Champagne ; S.F., J. E. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190 — CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallifax : S.A. et S.F., P. A. Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 7 30 hrs p.m.

No 194 — CL ST-BERNARDIN, Waterloo : S.A., M. Bourgeois ; S.F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195 — CL DUMOULIN, Yamachiche : S.A. et S.F., A. J. Desrochers. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Desrochers.

No 197 — CL LA SALLE, Montréal : S.A., H. Emile Duquette, 75 St-Ferdinand ; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions 1e et 3e mardi, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1882 Notre-Dame Ouest.

No 199 — CL ST-BASILE, Co. Portneuf : S.A., J. L. Hardy, S.F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200 — CL ST-STANISLAS D'ASCOOT, Ascoot Corner : S.A., Cléop. St-Cyr ; S.F., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe.

No 204 — CL PIE X, West Sheffield : S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 206 — CL LAFONTAINE, Montréal : S.B.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre ; Prés., Procs. Dulude, 739 Charlevoix ; S.A. Adél. Luyal, 542 Centre ; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre ; M.d.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207 — CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe : S.A., J. O. Vérité ; S.F., L. E. Chartron. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S.F.

No 208 — CL ST-OURS, Co Richelieu : S.A., R. H. Duhamel, St-Roch ; S.F., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Chas. d.

No 209 — CL COURCELLES, Co. Beauve : S.A., Uld. Allard ; S.F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210 — CERCLE ST-VITAL, Lambton : S.A., Cléophas Roy ; S.F. Elzéar Deveaux. Réunions, 2ème dimanche.

No 213 — CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel : S.A., G. A. L'évesque ; S.F. et M.d.E., J. J. Guérin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Fil atrault.

No 213 — CL ST-ROCH, Co L'Assomption : S.A. et S.F., Arcade Lebeau ; M.d.E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3 30 hrs p.m. salle Tailion.

No 214 — CL LA VALLÉE, Causapscal : S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle Bouchard.

No 215 — CL ST-PACOME, Kamouraska : S.A., L. M. Lebrun ; S.F. et M.d.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 217 — CL STE-PRAKÈDE, Bromptonville : S.A., J. O. Beauregard ; S.F., Julien Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1 30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219 — CL GRAVEL, L'Avenir : S.A., Jcs Gornu ; S.F., P. G. Amant. Réunions, 2e jeudi, 7 30 hrs bureau du notaire St-Amant.

No 221 — CL ST-MALACHIE, Ormstown : S.A., L. A. Rousseau, N. P. ; S.F., J. E. Durois. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11 30 a.m.

No 223 — CL GARDE CHAMPLAIN Québec : S.A., J. O. Bélanger, 246 Rue Ri. hère ; S.F., J. G. Nadeau, 13, Ste-Thérèse. 2e dimanche, 1 h. d. 3 30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224 — CL IMMACULEE-CONCEPTION, Cookshire : S.A., Nap. Voisine ; S.F., Art Laprise. Réunions, 2e dimanche, 7 30 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 226 — CL ST-ÉROPHILE DU LAC, Lac à la Tortue : S.A., Dona. Bellefleur ; S.F., S. T. Lupton. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle ou curé Soulay.

No 227 — CL VIGER, Montréal : S.A., Alb. Desfossez, 85 Dufresne ; S.F. H. A. Quinjal, 273 Ste Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m.

No 228 — CL DUFRESNE, Sherbrooke-Est : S.A., Will. Légré ; S.F., McGeé. Réunions : 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7 30 hrs p.m.

No 229 — CL FABRE, Delorimier : S.A., A. O. Milner, 1129, ave Delorimier ; S.F. et Trés., Em. Milner, 1167 Mont Rya. E. M.d.E., Alf. Danth, 1108 Rachel. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Delorimier, 1163 ave. St-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 232 — CL LAVIOLETTE, Capetou : S.A., J. E. Mayrand ; S.F. et Trés., Rév. J. O. McGeé, Capetou Mine. Réunions, 2e samedi à l'école paroissiale.

No 233 — CL D'YOUVILLE, Sherbrooke : S.A., G. H. Vallancourt ; S.F., E. O. Gatien. Réunions, 2e dimanche, 1 30 h. p.m., Block Murray.

No 236 — CL ROBERVAL, Asbestos : S.A., J. O. A. Deltail ; S.F., J. B. U. Brunseau. Réunions, 2e dimanche, 1 30 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 236 — CL DE BRAUJEU, Wotton : S.A., J. T. A. Gravel M.D. ; S.F., David Cormier. Réunions, 2e dimanche à midi, salle publique du village.

No 240 — CL ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles : S.A., O. Gervais ; S.F., Art. Senex. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m. salle municipale.

No 243 — CL RESTIGOUCHE, N.E. S.A., Aurèle Lacasse ; S.F., J. T. Vautour. Réunions, le dimanche 1 36 hr, à la salle St-Onge.

No 244 — CL ST-PHILIPPE, Windsor Mills : S.A., Frédéric Loeber ; S.F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la sacristie.

No 246 — CL ST-THOMAS, Compton : S.A., Jos. F. Fortier ; S.F., D. Larue. Réunions, 2ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.

No 248 — CERCLE ST-EDMOND, Cooktook : S.A., Léon Tardieu ; S.F., Félix J. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean Baptiste.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 262 — CERCLE ST-RAPHAEL, Co. de Terrebonne, S. A. et S. F., Jules Tanguay, Réunions, 3^e dimanche, au bureau du Dr Bellon, à 8 hrs p.m.

No 263 — CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond; Chappuis, Edr, M. J. A. Résumé; S. F. G., Ernest Poulin; Prés. A. J. Béland; S. F. et T., Modeste Gagnon; S. F., J. B. Bernard. M. E., John Hayes. Réunions, dernier mercredi, 7.30 hrs p.m., salle du Collège.

No 264 — CL. DE LA PELTRIE, Rock Island; S. A., C. A. Leduc; S. F., Geo. Bolivar. Réunions, 1^{er} dimanche, 3 hrs p.m., Salle St-Joseph.

No 265 — CL. ST-ANTOINE DE PADOUE, Scottstown, S. A., Donald St-Jean; S. F. et T., T. G. Roy. Réunion; Se vendredi, 7 hrs p. m., salle des Forestiers Catholiques.

No 266 — CL. DUPLESSIS — La Patrie, S. A., Tano Hallé, S. F. et T., Mag. Bourret; Réunion; Se samedi, 7 hrs p.m., salle magasin Bourret.

No 267 — CERCLE TURGEON, St-Philéas, Co. de Bellechasse; S. F. G., Hon. Adélar Turgeon; Prés. L. J. Turgeon, S. A. et M. E., R. J. Schlier; S. F. et T., E. Barnabé. Réunions, 3^e dimanche, à 3 hrs p.m., à la pension Levesque

No 268 — CERCLE MONT-CARMEL, St-Malo d'Auckland; S. A., Eugène Madore; S. F. et T., L. P. Brassé. Réunions, 3^e dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

No 269 — CERCLE ST-VENANT, Fougèresville; S. A., Albert Choquette; S. F. et T., L. G. Garon. Réunions, 3^e samedi, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 270 — CERCLE ARTHABASKA, Arthabaska; S. A., A. A. Fisher; S. F. et T., F. X. Lemieux. Réunions, 3^e dimanche, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de-Ville.

No 271 — CERCLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S. A., Wilfrid Bergeron; S. F. et T., Omer Leconte. Réunions, 3^e dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art Aucoin.

No 272 — CERCLE RIVIERE-A-PIERRE, Rivière-a-Pierre, S. A., S. F. et T., Willard Voyer. Réunions, dernier samedi, 7.30 p.m., salle publique.

No 273 — CERCLE ROYAL, Ville St-Louis; S. A., J. H. Feulin, St-Querbec, Outremont; S. F. et T., W. L. F. Caré, 1035 St-Laurent, Mile End. Réunions, Se et 3^e dimanche, salle Banque des Marchands.

No 274 — CERCLE COLOMB, Roxton Falls; S. A., Will Massé; S. F. et T., Cléo Marsan. Réunions, 3^e dimanche, 7.30 p. m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 275 — CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome; S. A., S. F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 3^e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.

No 276 — CERCLE LACADIE, Co. St-Jean; S. A., Victor Arsen; S. F., Alc. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 277 — CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assomption; S. A., S. F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, 3^e dimanche, à 2 hrs p.m., salle des Artisans.

No 278 — CL. ST-OYILLE, Co. Drummond; S. A. et S. F., J. F. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré

No 279 — CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier; S. A., J. F. Legault; S. F., H. Charlebois. Réunions, 4^e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 280 — CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S. A., L. A. Gingras; S. F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 3^e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 281 — CL. ST-PRIME, Co. du Lac St-Jean; S. A., J. A. Auclair; S. F. et T., A. F. Vézina. Réunions, dernier lundi de mois, à 7 hrs p.m., salle publique.

No 282 — CL. ST-FELICIEEN, Co. du Lac St-Jean S. A., S. F., et T. Tremblay; Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 283 — CL. GRATON, Pawtucket, R. I.; S. A., Arthur Alix, 5 Mar; S. F. et T., Naz. Tétrault, 131 McGill. Réunions, 3^e dimanche du mois, 2 hrs. p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 284 — CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S. A., Nap. Hélon; S. F., Jos. Angers. Réunions, 3^e dimanche du mois, 1 hr. p. m., club St-Jean-Baptiste

No 285 — CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S. A., J. E. Bily; S. F. et T., Philippe Dallaire. Réunions, dernier vendredi du mois à 7.30 hrs. p. m., à l'Hôtel de Ville.

No 286 — CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S. A., Ed. Rainville; S. F. et T., Thomas Lavoye. Réunions; 4^e dimanche du mois, à 7.30 hrs. p. m., Salle Publique.

No 287 — CL. METABETCHOUAN, St-Jérôme, Lac St-Jean; S. A., J. A. Tremblay; S. F. et T., F. Plourde. Réunions, 3^e dimanche du mois, à 2 hrs. p. m., Salle Plourde.

No 288 — CERCLE CHAPLEAU, La Belle, Co. de Labelle, S. A., W. Moranville, S. F. et T., H. W. Légaré. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs. p. m. salle du Club Artistique

No 289 — CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S. A. D. A. G. S. F. et T., Avila Boulard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hrs p. m. salle-Forge.

No 290 — CERCLE TETREAULTVILLE, Comté d'Hoche-laga; S. A., R. J. Paradis; S. F. et T., Geo. Lemeray. Réunions, 3^e dimanche, à 8 hrs p.m., chez M. A. Giroux.

No 291 — CERCLE LAROUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S. A., Edgard Eouchard; S. F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs. p.m., salle publique.

No 292 — CERCLE ALMA, Lac St-Jean, S. A., F. H. Gagné; S. F. et T., J. D. A. Angers. Réunions, dernier samedi du mois, à 7.30 hrs. p.m., salle publique.

No 293 — CERCLE CHAMORD, Lac St-Jean, S. A., Pierre Fortin; S. F. et T., J. T. Fortin. Réunions, 3^e dimanche, à 3 hrs. p.m., salle publique.

No 300 — CERCLE LAUTHIER, Montreal, S. F., G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine Est; Prés., J. N. Durand, 369 St-Denis; S. A., Emil Gory, 236 Ste Catherine Est; S. F. & T., Ildore McQuin, 55 St-Laurent; M. E., L. F. Dorval, 1837 St-Denis. Réunions, 3^e dimanche, 3 Craig East, à 3 hrs. p.m.

No 301 — CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne, S. A. A. Lanthier; S. F. & T., Ed. L. ngros; Réunion, 4^e vendredi, 7.30 p.m. Salle E. Longpré.

No 302 — CL. OKA, comté de Deux-Montagnes; S. A. Adolphe Chéné; S. F., T. & M. Ex. J. W. Oulmet. Réunion, 3^e dimanche 3 p.m. Salle du collège.

No 303 — CERCLE BOUCHETTE, Lac St-Jean; S. A., E. Merin; S. F. et T., Eugène Jalbrat. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turnst.

No 304 — CERCLE ST-FRANCOIS DE SALES, Lac St-Jean; S. A., Eug. Lafontaine; S. F. et T., Fra. Maltais. Réunions, dernier dimanche, 7.30 p.m., chez M. Léo Bernard.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age		Taux		Age		Taux		Age		Taux	
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	36	45	45	67	67	67	67	67
19	36	28	40	37	46	46	68	68	68	68	68
20	36	29	41	38	47	47	69	69	69	69	69
21	37	30	41	39	48	48	70	70	70	70	70
22	37	31	42	40	49	49	71	71	71	71	71
23	38	32	42	41	50	50	72	72	72	72	72
24	38	33	43	42	51	51	73	73	73	73	73
25	39	34	43	43	52	52	74	74	74	74	74
26	39	35	44	44	53	53	75	75	75	75	75
							76	76	76	76	76
							77	77	77	77	77
							78	78	78	78	78
							79	79	79	79	79
							80	80	80	80	80
							81	81	81	81	81
							82	82	82	82	82
							83	83	83	83	83
							84	84	84	84	84
							85	85	85	85	85
							86	86	86	86	86
							87	87	87	87	87
							88	88	88	88	88
							89	89	89	89	89
							90	90	90	90	90
							91	91	91	91	91
							92	92	92	92	92
							93	93	93	93	93
							94	94	94	94	94
							95	95	95	95	95
							96	96	96	96	96
							97	97	97	97	97
							98	98	98	98	98
							99	99	99	99	99
							100	100	100	100	100

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.



GEO. BELANGER
41, BONSECOURS
MONTREAL

VOITURES D'ETE et D'HIVER
des meilleures manufactures

Prix et termes raisonnables.
Revenir pour notre catalogue
On demande de bons agents

L'ALLIANCE NATIONALE

FRS. MARTINEAU,

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Matériaux de Construction, Tuyaux en Gres.

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCOURSALE: 417, RUE OENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

Consultations 2 à 6 p. m.

Tel. Bell Est 2324

Dr Paul Ernest Bousquet
SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et
de la Gorge.
Assistent à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

101, RUE ST-DENIS
MONTREAL

R. BEAUDIN, C.R.

J. T. CARDINAL, L.L.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. **Associés** ..

1808 RUE NOTRE-DAME.

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

Téléphone Bell: Main 3358.

Arthur Laramée,

AVOCAT

17, COUS DE LA PLACE-D'ARMES, - MONTREAL

(Membre du Cercle St-Pierre.)

Banque d'Hochelega

MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000.

Capital payé: \$2,430,120.

Fonds de Reserve et Surplus: \$1,881,847.

La Banque a NEUF bureaux dans la ville; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elles payent 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.

Feirier, Beesette & Cie, 198, Boul. St-Laurent, Montréal, Imprimeurs de "L'Alliance Nationale".